


P.J. N°3. JUSTIFICATIF MAITRISE FONCIERE

<p>Agrement n° : 19990002</p> <p>2011 D N° 5611 PRDI</p> <p><i>Manuel de pu...</i> B490</p> <p>(pour l'établissement d... copies... 125,00 EUR)</p>	<p>Date : 19/12/2011</p> <p>Volume : 2011 P N° 3575</p>
<p>BUREAU DES HYPOTHEQUES</p>	<p>Salaires : 3.625,00 EUR</p> <p>Droits : 125,00 EUR</p>
<p>3 610 000,00</p>	<p>TAXES :</p> <p>SALAIRES :</p> <p>TOTAL</p>
<p>18 NOVEMBRE 2011</p> <p>ACTE COMPLEMENTAIRE A l'acte de DEPOT DE TRAITE D'APPORT SNECMA SERVICES/SNECMA du 15.09.2009</p> <p>Copie hypothécaire par extrait</p> 	

N° DOSSIER 090802
CLERC TD
TRAITE DE FUSION SNECMA

L'AN DEUX MIL ONZE
LE DIX HUIT NOVEMBRE,

En l'office ci-après désigné.

Maître Thierry DELESALLE, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Benoit DELESALLE, Axel DEPONDT, Isabelle ARSEGUEL-MEUNIER, Thierry DELESALLE, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial" à PARIS (premier arrondissement) 26, Avenue de l'Opéra,

A reçu le présent acte authentique à la requête de :

Madame Francine LEDOUX clerc de notaire domiciliée professionnellement à PARIS (1^{er}) 26 avenue de l'Opéra,

Agissant au nom et pour le compte des sociétés ci-après dénommées :

1°) La société dénommée "**SNECMA**", Société anonyme au capital de 154.063.215,00 Euros, dont le siège social est à PARIS (75015) FRANCE, 2 boulevard du Général Martial Valin , immatriculée au RCS de PARIS et identifiée au répertoire SIREN sous le n° 414 815 217.

2°) La société dénommée "**SNECMA SERVICES**", Société anonyme au capital de 91 920 000,00 Euros, dont le siège social est à PARIS (75015) FRANCE, 2 boulevard du Général Martial Valin , immatriculée au RCS de PARIS et identifiée au répertoire SIREN sous le n° 562 056 408.



Page 2

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes d'un acte reçu par Maître DELESALLE le 15 septembre 2009

LAQUELLE préalablement au présent acte complémentaire a exposé ce qui suit :

EXPOSE

1°) Aux termes d'un acte reçu par Maître DELESALLE le 15 septembre 2009, la société SNECMA a déposé au rang des minutes du notaire associé soussigné, l'acte et les documents ci-après énoncés :

- L'un des originaux d'un acte sous seings privés en date à PARIS du 19 décembre 2008,

Contenant projet de traité d'apport fusion sous condition suspensive, des sociétés SNECMA SERVICES et SNECMA, sus nommées, par absorption de la première par la seconde.

- La copie certifiée conforme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société SNECMA en date du 30 janvier 2009 approuvant le projet de fusion ci-dessus relaté et constatant la réalisation de la condition suspensive et en conséquence, le caractère définitif du traité de fusion à compter du 1^{er} février 2009 et par la même le transfert de la propriété des biens de la société SNECMA SERVICES à la société SNECMA et la dissolution sans liquidation corrélative de la société SNECMA SERVICES, société absorbée, à effet également du 1^{er} février 2009.

Cet acte de dépôt a été enregistré au droit fixe à la recette des impôts de PARIS 1^{er} le 7 octobre 2009 bordereau 2009/1284 case n°1.

CECI EXPOSE il est passé à l'acte complémentaire objet des présentes :

ACTE COMPLEMENTAIRE

Pour se conformer aux prescriptions du décret numéro 55-22 du 4 janvier 1955, le requérant a établi ainsi qu'il suit, la désignation et l'origine de propriété des biens immobiliers, notamment compris dans l'acte sous seings privés du 19 décembre 2008 sus relaté déposé au rang des minutes du notaire associé soussigné le 15 septembre 2009.

DESIGNATION

3.**II – Commune de CHATELLERAULT (Vienne) :**

Un ensemble immobilier sis à CHATELLERAULT (Vienne) 1 rue Maryse Bastié comprenant :

Une usine en forme de L, composée de :

- d'une zone de production composée de plusieurs ateliers sur un seul niveau comprenant :

- . un atelier de maintenance moteurs militaires, intégrant un atelier mécanique et chaudronnerie et situé côté nord,
- . un atelier de révision et d'essais accessoires, situé côté sud-est
- . plusieurs ateliers de réparation de pièces moteurs civils et militaires et situés au centre et côté sud de l'entreprise
- . un atelier de traitements thermiques côté sud
- . un atelier de procédés de traitements de surfaces situé côté sud-ouest intégrant un atelier de peinture
- . un atelier plasma situé côté ouest intégrant un secteur peinture, sablage et usinage.

- une zone de bureaux administratifs sur deux niveaux située côté façade est de l'entreprise et en aile centrale

- une zone laboratoire et métrologie située au centre

Divers bâtiments situés côté ouest et composés de :

- . un bâtiment administratif CE sur un seul niveau
- . un bâtiment annexe sur un seul niveau
- . un station physico-chimique
- . un bâtiment sur un seul niveau intégrant la maintenance et un atelier recherches et développements
- . un bâtiment sur un seul niveau intégrant un atelier de traitement thermo chimique

Divers bâtiments situés côté nord et composés de :

- un parc déchets
- un bâtiment logistique comprenant des zones d'ateliers sur un seul niveau intégrant toutes les fonctions logistiques, des zones administratives sur deux niveaux et situées sur les façades ouest et nord du bâtiment et des salles de réunion.

Le tout cadastré, savoir :

- Section AX numéro 476 lieudit "Zone industrielle nord" pour une contenance de un hectare quatre ares et trente huit centiares (1ha 04a 38ca)

- Section AX numéro 478 lieudit "6 rue Maryse Bastie" pour une contenance de six hectares quatre vingt deux ares et cinquante deux centiares (6ha 82a 52ca)

ORIGINE DE PROPRIETE

4-

II – En ce qui concerne l'immeuble sis à CHATELLERAULT (Vienne)

Les parcelles cadastrées section AX numéro 476 (anciennement 159) et section AX numéro 478 (anciennement 60) formant les lots numéros 20, 21, 43 et 56 du lotissement dit de la zone industrielle Nord de CHATELLERAULT, appartiennent à la société SNECMA SERVICES par suite des faits et actes suivants :

- Le lot numéro 20 :

Pour l'avoir acquis de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DE CHATELLERAULT, société anonyme au capital de 250.000,00 francs ayant son siège social à CHATELLERAULT (Vienne) en l'Hotel de Ville, inscrite au registre du commerce et des sociétés de CHATELLERAULT sous le numéro 59 B 18

Aux termes d'un acte reçu par Maitre Henri JOUVE notaire à CHATELLERAULT le 28 avril 1965 dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de CHATELLERAULT le 19 mai 1965 volume 2681 numéro 16

Cette acquisition a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 201.765 francs payé comptant et quittancé à l'acte à concurrence de 121.059 francs ; le surplus soit la somme de 80.706 francs avait été stipulé payable à terme, en quatre fractions semestrielles dont la dernière avait été fixée au 28 avril 1966 et payé depuis lors.

Une inscription de privilège de vendeur avait été prise le 19 mai 1965 volume 996 numéro 2 et a été radiée depuis lors.

- Le lot numéro 21 :

Pour l'avoir acquis de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DE CHATELLERAULT, société anonyme au capital de 250.000,00 francs ayant son siège social à CHATELLERAULT (Vienne) en

✓